batz sur mer et ses villages

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT

PAGE 3
MOT DU MAIRE
Vous écouter & agir

PAGE 4
ENVIRONNEMENT
La première commission

PAGE 9
DOSSIER
Le Conseil Municipal

ÉTÉ 2020 - N°44
Magazine d'informations municipales

Découvrir le patrimoine local

Tout le mois d'août, des sorties et des activités pour découvrir le Bourg, son patrimoine bâti et environnemental, sont organisées pour les petits et pour les grands : parcours nocturne, visite guidée traditionnelle, initiation à la pêche à pied, balade nature, concours de châteaux de sable, balade contée, visites insolites, chasse au trésor, enquête, visites d'un village paludier… Choisissez la formule qui vous convient !

Informations et réservations à l'Office de Tourisme
au 02 40 23 92 36 - www.ot-batzsurmer.fr
25 rue de la Plage – office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr

Marchés nocturnes

- **Tous les mardis d'août de 18h30 à 23h** : bijoux, cuir, peintures, décorations, carteries, savons, bières artisanales. Petite restauration et buvette sur place. Et à partir de 20h30, un concert : **Dream catchers** – pop-folk (4 août), **Mlle orchestra** – troupe musicale (11 août), **Tur'bulence / Alcon** - musique traditionnelle Bretonne (18 août) et **KIZ** – électro-pop (25 août).

Rendez-vous culturels

- **1er au 26 août** : Exposition de Gérard Goron à la chapelle de Kervalet
- **Mercredi 5 août à 11h** : Cabaret burlesque de Monsieur Zig - clown à la Chapelle du Mûrier
- **Vendredi 7 août à 11h** : Spectacle *Souvent je regarde le ciel* à l'Esplanade Salies-de-Béarn
- **Jeudi 13 août à 18h et à 19h30** : Spectacle *Envolées Éphémères* à l'Esplanade Salies-de-Béarn
- **Lundi 17 au dimanche 30 août** : Exposition de peintures de l'Atelier des Peintres du Bourg de Batz à la Salle des Fêtes
- **Mardi 18 août à 11h** : Spectacle *Étrange étrangers* sur l'Esplanade Salies-de-Béarn
- **Mercredi 19 août à 11h** : Spectacle *Qu'est-ce* à la Chapelle du Mûrier
- **Mercredi 19 août à 18h30** : Soirée du Patrimoine/SPREV à l'Église Saint-Guénolé
- **5 au 27 septembre** : Exposition *L'Art au gré des chapelles* à la chapelle de Kervalet
- **Samedi 19 & dimanche 20 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine
- **Samedi 19 septembre** : WorldCleanUpDay
- **Dimanche 20 septembre à 18h30** : Concert à la Chapelle St-Marc de Kervalet
- **Mardi 22 septembre** : Les Virades de l'Espoir des écoles
- **Dimanche 27 septembre** : Les Virades de l'Espoir à l'Esplanade Salies-de-Béarn
- **Samedi 3 octobre en soirée** : Concert des Croq'Notes - Dégâts d'chez Nous-Bagad de la Presqu'île (au profit des soignants) à la salle des Fêtes
- **17 octobre au 1er novembre** : Exposition Ghislaine Pambrun à la Salle Saint-Georges
- **24 au 30 octobre** : Exposition sur les Écoles de Batz par l'ACTMR à l'espace Jean Fréour
- **Samedi 31 octobre** : Halloween

Autres rendez-vous

- **Mardi 5 août de 9h30 à 12h30** : Collecte de sang à l'espace Jean Fréour
- **Samedi 15 août de 8 h à 18h** : Foire à la brocante, Place du Mûrier
- **Jeudi 20 août de 14 h à 18h** : Après-midi sécurité sur l'esplanade Salies-de-Béarn

Plus d'informations à l'Office de Tourisme au 02 40 23 92 36
www.ot-batzsurmer.fr ou www.batzsurmer.fr

RAPPEL COVID-19 : pour tous les événements à l'intérieur, le port du masque est obligatoire tout comme la distance physique de 1 mètre à conserver. Pour tous les événements à l'extérieur, le port du masque est fortement recommandé.

Rejoignez-nous sur www.batzsurmer.fr et sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/batzsurmer twitter.com/batzsurmer www.instagram.com/batzsurmer

batz sur mer et ses villages

SOMMAIRE

AGENDA
Évenements 2020 2

ÉDITORIAL
Avec Marie-Catherine Lehuédé 3

ENVIRONNEMENT & URBANISME
Avec Bruno Schmit 4-5

CULTURE, TOURISME & PATRIMOINE
Avec Marie-Noëlle Vallaud 6-8

DOSSIER
Introduction du maire 9
Le nouveau conseil municipal 10-11

ENFANCE, JEUNESSE & AFFAIRES SCOLAIRES
Avec Catherine Soria 12-13

SÉCURITÉ, SPORT & ASSOCIATIONS
Avec Éric Moulié 14-15

ACTION SOCIALE
Avec Françoise Coquard 16-17

FINANCES, ÉCONOMIE LOCALE & RESSOURCES HUMAINES
Avec Michel Kerdoncuff 18

VIE MUNICIPALE
État-civil 19
Résultats des élections 19
Numéros utiles 20

Directrice de la publication :
Marie-Catherine Lehuédé

Crédits photographiques :
Arnaud Drean - www.arnauddrean.com,
DR Commune de Batz-sur-Mer.

Ont participé à ce numéro :
Bruno Schmit, Éric Moulié,
Françoise Coquard, Michel Kerdoncuff,
Catherine Soria, Marie-Noëlle Vallaud.

Diffusion : 4 000 exemplaires

Création & impression :
La Mouette Communication - La Baule
02 40 60 20 10

Chères Batziennes, chers Batziens,

Le 25 mai 2020, lors du premier Conseil municipal de cette nouvelle mandature, je me suis adressée à vous en ces termes :

« Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier, d'autant que nous l'attendons depuis 2 mois !

C'est un moment fort car il matérialise et rend concret des mois de travail et d'échanges à l'écoute des attentes des Batziennes et Batziens. C'est également une émotion personnelle de pouvoir travailler dans la proximité, dans l'action concrète pour ma commune.

C'est aussi une émotion collective partagée avec l'ensemble de l'équipe réunie à nouveau aujourd'hui.

Je veux leur rendre hommage pour la campagne qu'ils ont menée, sans compter leur temps et leur énergie. Nous avons partagé beaucoup d'émotions, de joies, de débats houleux comme d'éclats de rire.

Aujourd'hui, nous nous connaissons tous bien. C'est pourquoi je peux vous dire que c'est une équipe qui a montré sa solidité, son implication, et qui a hâte de mettre ses diverses compétences et expertises, son énergie collective au service de Batz et de ses villages.

Vous pouvez avoir confiance en la compétence et le dévouement de ceux qui vont dorénavant travailler à votre service.

Je mesure, et nous mesurons tous, que le rôle que nous endossons ce jour nous oblige. Nous sommes responsables de la direction que prendra cette commune. C'est une responsabilité importante et exaltante à la fois. Je mesure, et nous mesurons tous aussi que cette responsabilité nous impose une certaine humilité. Nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant, et comme d'autres le feront après. Modestement, en gardant à l'esprit le bien commun, sans défaire pour le plaisir de refaire, et sans faire table rase du passé.

C'est un moment fort donc, mais également singulier, dans un monde redessiné par la Covid-19, où nous avons dû apprendre à vivre de façon contre-intuitive, en nous distanciant les uns des autres.

Ces prochains mois vont être l'occasion pour notre nouvelle équipe municipale de commencer à mettre en œuvre le projet qu'elle vous a proposé, un projet fait de bon sens, de concertation, et d'ambition pour notre belle commune. Il faut garder à l'esprit que cette période à venir nous demandera une adaptabilité aux décisions gouvernementales fluctuantes, dans ce contexte sanitaire particulier.

Notre premier défi sera donc d'imaginer ce que l'on a pu appeler « monde d'après » ou « vie d'après ».

De façon plus pragmatique, il s'agira de pouvoir rendre à chacun sa capacité à vivre le plus naturellement et le mieux possible, tout en garantissant un cadre sanitaire cohérent, ni totalitaire, ni laxiste. C'est un juste milieu, un équilibre propre à la commune qu'il s'agira de trouver, dans lequel nous aurons tous et individuellement un rôle à jouer et une responsabilité envers les autres.

Nous allons travailler main dans la main avec les trois élus de la liste Réussir Batz et ses villages, dont je suis convaincue qu'ils sauront mettre leur énergie et leurs aptitudes au service de tous, pour le bien commun.

Enfin, je veux adresser un message particulier à tout le personnel municipal. Je sais que je pourrai compter sur eux, sur leur dévouement, sur leur professionnalisme et leur expérience.

Je porte l'espoir que tous ensemble, nous pourrons agir en bonne intelligence afin de faire de ce mandat une réussite pour la ville de Batz, pour les Batziennes et les Batziens.»

Marie-Catherine LEHUÉDÉ
Maire
3ème Vice-présidente de Cap Atlantique

Bruno Schmit

1er Adjoint au maire en charge des domaines relatifs à l'urbanisme, à la stratégie et à l'offre de logements, à l'environnement et au cadre de vie

A pied d'œuvre et impatient de voir se concrétiser les projets pensés lors de la préparation de ce mandat, j'ai d'ores et déjà engagé des démarches dans le secteur de l'environnement, de l'urbanisme et plus généralement du cadre de vie.

En effet, lorsque cela est encore possible, je souhaite faire évoluer les projets déjà engagés pour qu'ils soient plus respectueux pour l'environnement.

Par exemple, pour la salle des sports, dans le cadre de la réhabilitation du parking, j'ai demandé d'ajouter un dispositif d'épuration des eaux pluviales qui seront infiltrées dans le sol. J'ai également décidé de remplacer les matériaux d'isolation initialement prévus pour la réhabilitation des vestiaires par des matériaux naturels de type chanvre.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFECTION DE VOIRIE 2020 :

- Pour les voies qui seront réaménagées : les bas-côtés seront maintenus en espace perméable, ce qui laissera la possibilité aux riverains qui le souhaitent de les agrémenter avec des fleurs ou des graminées,
- Pour les parkings : seront privilégiés les matériaux naturels et perméables comme les gravillons ou le ciment sable,
- Le futur parking de Trémondais sera réalisé sous la forme d'un « jardin stationné ».

Par ailleurs, pour répondre aux besoins en locaux destinés à accueillir les services de la commune, seront privilégiées la réhabilitation et une meilleure utilisation du bâti existant plutôt que de construire du neuf. Je relancerai aussi le projet d'équiper certains bâtiments municipaux de récupérateurs d'eaux pluviales.

Et enfin, dans le cadre de projets attendus par les acteurs économiques, je veux que soit développé et amélioré le dispositif local de signalisation de proximité. L'objectif est de permettre aux commerçants, artisans, restaurateurs de mieux se faire connaître et d'être ainsi plus facilement localisés. Une charte graphique sera réalisée en liaison avec l'architecte des bâtiments de France et les Petites cités de caractère®.

www.arnauddrean.com

Commission consultative ouverte Environnement et Cadre de vie

Lundi 22 juin, la commission extra-municipale Environnement et Cadre de vie s'est réunie à la Salle des Fêtes, à mon initiative.

Composée d'élus, de techniciens municipaux, de représentants d'associations (Jardins familiaux et DECOS - à laquelle s'ajoutera l'Association de Chasse) et d'habitants désireux de s'impliquer en faveur de la qualité de l'environnement à l'échelle locale. Les premiers échanges ont porté sur le programme de l'équipe municipale nouvellement élue. Lors d'un tour de table, chaque participant a pu exprimer ses attentes, ses motivations et son niveau d'implication.

En introduction, j'ai résumé en quelques mots le cap que nous nous sommes fixés : « L'écologie doit être pensée localement pour s'adapter aux spécificités de notre territoire et déclinée dans tous les champs de la vie quotidienne ».

Parmi les attentes exprimées par les participants issus de différents horizons, les thématiques suivantes ont émergé :

- La nécessité de développer les projets liés au vélo.
- La définition de mesures en vue d'accentuer la perméabilisation des sols.
- La lutte contre les plantes invasives, notamment le baccharis.
- L'acquisition d'une meilleure connaissance des écosystèmes.
- La poursuite de l'inventaire en vue de la création d'un catalogue de plantes remarquables, déjà commencé par l'association DECOS.
- L'organisation d'Ateliers Environnement en vue de développer les échanges et la pédagogie auprès de la population (sensibilisation à l'impact et la fragilité des milieux).
- La vigilance à accentuer en ce qui concerne la qualité des eaux pluviales infiltrées dans le sol ou rejetées dans le milieu naturel.

Les portes ouvertes ont également permis aux associations les Jardins Familiaux et DECOS de rencontrer les habitants et de leur prodiguer quelques conseils de jardinage au naturel.

- Les énergies renouvelables et en particulier l'approfondissement des connaissances sur les différents dispositifs de production d'énergie à partir des énergies renouvelables.
- Le fleurissement des villages et la mise en valeur de la Dune de la Falaise.

Afin d'être efficace, d'agir en toute transparence et dans la concertation, dès le début du mois de septembre plusieurs groupes de travail se réuniront pour concrétiser ces orientations.

Le 20 juin, la commune organisait les portes ouvertes des serres municipales. Madame le maire, Bruno Schmit, les agents du service espaces verts de la commune ainsi que la représentante de Cap Atlantique, ont accueilli les habitants.

Marie-Noëlle Vallaud

Adjointe au maire dans les domaines de la culture, du tourisme et de la communication

CULTURE

La culture accompagne notre vie au quotidien. Dans notre commune, elle doit être présente tout au long de l'année et s'adresser à toutes et tous, des plus jeunes à nos aînés.

Pour cela nous disposons d'outils comme la médiathèque, la salle des Fêtes, notre patrimoine religieux et historique. Nous pouvons également nous appuyer sur un milieu associatif dynamique et motivé. Cette richesse humaine et historique nous permettra d'accueillir des concerts, des spectacles, des conférences, des expositions... Sans oublier notre Musée Intercommunal des Marais Salants qui est un formidable vecteur culturel pour un voyage dans le temps avec le pays et les gens du sel !

Notre équipe souhaite développer la programmation culturelle avec nos artistes locaux et régionaux, dans un calendrier annuel, riche et varié, intégrant nos quatre villages.

Nos premières réalisations

- **La réouverture de la médiathèque avec des mesures sanitaires adaptées.**
  Un accueil les lundis, mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h et les mardis et vendredis de 15h30 à 18h30.
  Possibilité dorénavant d'emprunter 6 livres (au lieu de 3 précédemment).

Un grand merci aux jeunes lecteurs, aux bénévoles, d'être venus nombreux aux lectures au jardin et sur le port St Michel ainsi qu'aux ateliers à la médiathèque pour une 3ème édition réussie de la grande fête du livre pour la jeunesse : Partir en livre.

- **L'édition 2020 du Festival « Partir en livre » :** la grande fête du livre pour la jeunesse, en partenariat avec l'association « Les Amis de la Gède » et la librairie « La Gède aux livres ». **Du 8 au 18 juillet**, les enfants ont été accueillis pour des lectures dans le jardin de la librairie et au Port Saint-Michel. Des ateliers autour du livre et de la lecture ont également été organisés à la médiathèque.
- **La mise en avant du Musée Intercommunal des Marais Salants lors de l'installation d'un tableau intitulé « Effet de lumière ou Le lapin »,** œuvre de Ferdinand Loyen de Puigaudeau (1864-1930). Dans ce tableau postimpressionniste, deux femmes en costume et coiffe de Batz jouent aux ombres chinoises avec une chandelle. Cette œuvre faisait partie du décor de la salle du restaurant Maurice, sis place du Garnal, à Batz-sur-Mer entre 1890 et la première guerre mondiale.
  Collection Musée des Marais Salants. Restauration. Catherine Ruel et Jean-Yves Lebot.

M. Yves Lainé, ancien vice-président à Cap Atlantique, Marie-Catherine Lehuédé, maire et les restaurateurs Catherine Ruel et Yves Lebot encadrent le tableau de Puigaudeau « Effet de lumière ou Le lapin » lors de son installation au Musée des Marais Salants.

Nos projets

- Installation d'une Commission Culture extra-municipale
- Mise en place d'une programmation culturelle à l'année

TOURISME

Avec ses plages, ses marais salants, ses villages de paludiers, son histoire, son architecture et son patrimoine, Batz-sur-Mer constitue, sur le plan touristique, l'une des communes les plus attractives de la presqu'île guérandaise.

Cet été, de nombreuses visites permettront aux vacanciers de découvrir les richesses de notre territoire, classé 6ème village préféré des français.

Nos actions

❊ Programmation estivale des visites et animations

De nombreuses visites de notre patrimoine et de nos espaces naturels, sont proposées à nos visiteurs cet été. De plus, la mise en place de marchés nocturnes sur un nouveau site (place des Grandes Salorges) permet d'accueillir autant d'exposants que les années précédentes, mais avec les mesures sanitaires adaptées.

Les élus ont travaillé en lien étroit avec les services (Office de tourisme, services techniques et police municipale) pour l'installation des stands. Le choix des exposants a été réalisé selon des critères de qualité, de diversité des produits, d'artisanat et de proximité.

❊ Concours de châteaux de sable

Ludique, il s'adresse aux familles et rappellera à certains de beaux souvenirs d'enfance. Il aura lieu le vendredi 7 août à 14h30, plage Valentin. Cette animation est gratuite, cependant pour des raisons d'organisation, il est recommandé de s'inscrire à l'Office de tourisme.

Nos projets

❊ Le développement des visites virtuelles

❊ La création d'un programme hivernal riche et varié

Marie-Catherine Lehuédé et Marie-Noëlle Vallaud sont accompagnées de l'équipe dédiée au tourisme pour la saison 2020 : Constance Jamet (directrice), Maëlle Roy (saisonnière), Ingrid Ancedy (conseillère en séjour), Grégoire Judic (Guide-Meunier au Moulin de la Falaise), Alyson Laurent (saisonnière). Absente sur la photo, Typhen Nicolas (conseillère en séjour).

www.arnauddrean.com

Le concours de châteaux de sable se déroulera plage Valentin le 7 août à 14h30.

PATRIMOINE

Dans chaque numéro du magazine d'informations municipales, les élus souhaitent partager avec vous l'histoire de la commune et de son patrimoine. Aujourd'hui, partez à la découverte du :

Blason de Batz-sur-Mer et de sa devise

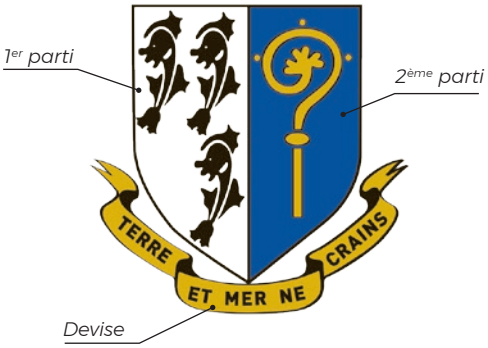

- Partis : au premier (à gauche) d'argent aux trois dauphins vifs de sable, au second (à droite) d'azur à la crosse d'or.
- Devise : Terre et Mer ne crains (ou Terre ni Mer ne crains).

Le premier parti emprunte aux trois dauphins, armes de Nicolas Bouchart, grand amiral de Bretagne en 1374 (sceau de 1387) et d'Alain Bouchart, auteur des Grandes chroniques de Bretagne, pour rappeler que les sieurs de Kerbouchard illustrèrent le pays jusqu'au XVIIème siècle.

Le second parti reprend la crosse d'or de Landévennec, pour rappeler que pendant huit siècles, les moines ont administré seuls la paroisse qui allait de la pointe du Croisic à la pointe de Penchâteau.

Les armoiries ont été adoptées par la paroisse de Batz le 9 septembre 1928, lors du prône de la Grand'Messe solennelle du Congrès de l'Union régionaliste bretonne (URB), sur proposition de leur créateur, le marquis Régis de l'Estourbeillon (1858-1946).

La commune s'est appropriée ces armoiries en 1933.

« Pisce refleta soli quoqus dives ope » Le poisson abonde, le sel enrichit. Telle fut la vocation millénaire du Bourg de Batz.

*Propos recueillis dans le sermon du Curé Fourage, au prône de la Grand'Messe solennelle du Congrès de l'Union régionaliste bretonne célébrée à Batz le dimanche 9 septembre 1928.

Chapelle de Kervalet ou chapelle des quatre évangélistes, située au cœur du village éponyme, constitue un des fleurons du patrimoine de Batz-sur-Mer.

Logo de Batz-sur-Mer

Depuis quelques années, la commune a créé un logotype dit logo que l'on retrouve sur les documents officiels de la commune pour ses relations institutionnelles et d'informations aux citoyens.

Plutôt que de changer de logo qui aurait représenté un coût important pour la commune, nous avons souhaité mettre en cohérence les couleurs du logo avec celles du blason d'une part, et représenter fièrement ses atouts à travers ces nouvelles couleurs d'autre part :

- Le bleu pour l'océan
- Le blanc pour l'or blanc
- Le jaune pour le soleil

Il se décline selon le sujet à promouvoir sur une affiche ou un livret édité.

batz sur mer & ses artisans, commerçants

batz sur mer & ses plages

batz sur mer & ses villages

batz sur mer & ses marais salants

Elue le dimanche 15 mars 2020 avec plus de 67 % des voix exprimées, la nouvelle équipe municipale a dû attendre le feu vert du Gouvernement pour s'installer officiellement lors du conseil municipal du lundi 25 mai.

Chères Batziennes, chers Batziens du bourg et des villages,

Voilà maintenant trois mois que nous sommes officiellement installés après notre élection du 15 mars 2020, période de confinement oblige. Je tiens à vous dire que c'est un honneur pour mon équipe et moi-même de pouvoir œuvrer pour vous pendant cette mandature.

Ce travail est riche et passionnant. Notre ambition tout au long de ces six années est de vous écouter, de dialoguer et de travailler avec vous afin que chacun puisse trouver la place qui est la sienne et se sente bien, là où il fait bon vivre, dans cette petite cité de caractère avec des gens de caractère.

Pour y arriver, il nous faut débattre en vous remettant au cœur de l'action municipale, en faisant vivre le débat local, en proposant et en agissant rapidement. Notre commune se doit d'être exemplaire en matière d'environnement (végétalisation, lutte contre le bitumage) ; nous devons être une commune écoresponsable en respectant notre riche patrimoine et en mettant en place un tourisme raisonné.

Depuis toujours, Batz est une terre d'accueil et de solidarité. Le soutien aux plus fragiles d'entre nous, la sécurité de tous, une réelle offre de soins, des modes de garde pour nos enfants, la possibilité pour nos jeunes de vivre sur le bourg, le soutien aux activités économiques (paludiers, commerçants, artisans, acteurs touristiques), voilà quelles sont nos priorités.

Enfin, n'oublions pas la communauté d'agglomération (Cap Atlantique) au sein de laquelle nous devons reprendre la place qui doit être la nôtre pour faire entendre la voix de Batz. Bruno Schmit et moi-même y siègeront.

Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur implication quotidienne à votre service et laisse le soin à mes adjoints de présenter leurs délégations.

Marie-Catherine LEHUÉDÉ

www.amauddrean.com

LEHUÉDÉ Marie-Catherine
Maire
Vice-présidente Cap Atlantique
Présidente des commissions municipales : Finances & travaux, Environnement & urbanisme, Enfance, jeunesse et scolaire et Sport, association et sécurité.
Présidente du Centre communal d'action sociale

LES ADJOINTES & ADJOINTS

SCHMIT Bruno
Premier adjoint
Urbanisme, environnement et cadre de vie
Conseiller Cap Atlantique
Commission Finances & travaux
Commission Urbanisme & environnement

COQUARD Françoise
Adjointe
Action sociale et affaires sociales
Membre du conseil d'administration
CCAS

KERDONCUFF Michel
Adjoint
Finances, ressources humaines, coordination générale, travaux, voirie, économie locale
Commission Finances/travaux

LES CONSEILLÈRES & LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

PAIN Gérard
Délégué à l'économie primaire
Commission Finances/travaux
Commission Urbanisme
& environnement

LECALLO Patricia
Commission Finances/travaux
Commission Urbanisme
& environnement

LEBAUD Claude
Délégué aux travaux
Commission Finances/travaux
Commission Sport,
associations & sécurité

LESCAUDRON Séverine
Commission Sport,
associations et sécurité

BRUYANT Jérémie
Délégué à la sécurité dans les villages
Commission Sport, associations et sécurité

MOREAU Jean-Luc
Commission Finances/travaux
Commission Urbanisme & environnement
Commission Sport, associations et sécurité

LE BOURG Anne
Commission Urbanisme & environnement
Membre du conseil d'administration
CCAS

MATHELIER Erwan
Commission Finances/travaux
Commission Urbanisme
& environnement

CHALM Chantal
Commission Urbanisme & environnement
Commission Enfance, jeunesse et scolaire

LAVOIPIERRE-LEVIEIL Florian
Commission Finances/travaux
Commission Urbanisme & environnement
Commission Sport, associations et sécurité

LA CONSEILLÈRE ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

PERREUX Bruno
Commission Urbanisme
& environnement

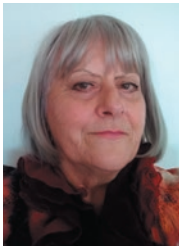

LECHAT Marie-Thérèse
Commission Sport, associations & sécurité
Membre du conseil d'administration
CCAS

HUREL François
Commission Finances/travaux

SORIA Catherine
Adjointe
Enfance, Jeunesse et affaires scolaires
Commission Enfance, jeunesse et scolaire

MOULIÉ Eric
Adjoint
Sécurité, sport et vie associative
Commission Sport,
associations et sécurité

VALLAUD Marie-Noëlle
Adjointe
Culture, tourisme et communication
Commission Sport,
associations et sécurité

LACHAL Agnès
Commission Urbanisme & environnement
Commission Enfance, jeunesse et scolaire

DARRAS Cyrille
Commission Urbanisme
& environnement

FERAY Neige
Commission Enfance, jeunesse et scolaire
Membre du conseil d'administration
CCAS

Permanences des élus

- Marie-Catherine Lehuédé reçoit sur rendez-vous les mardis après-midis.
- Bruno Schmit reçoit sans rendez-vous en qualité de 1er adjoint tous les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h sur le site de Kerbouchard pour l'urbanisme
- Françoise Coquard reçoit sans rendez-vous tous les lundis de 9h à 12h
- Michel Kerdoncuff reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h
- Catherine Soria reçoit sans rendez-vous tous les mercredis de 9h30 à 12h
- Éric Moulié reçoit sans rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h
- Marie-Noëlle Vallaud reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 9h à 12h

Hôtel de ville
34 rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer
Téléphone : 02 40 23 92 25

Du lundi au vendredi :
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h

Nos projets prioritaires Nos engagements :

Conformément à nos engagements de campagne, nous poursuivons les projets prioritaires que nous avons identifiés et qui sont les suivants :

SANTÉ

Le plus rapidement possible l'accueil de médecins généralistes dans des locaux municipaux spécialement aménagés pour les recevoir et à terme, la création d'une maison de santé.

SPORT ET ASSOCIATIONS

Dès la rentrée : améliorer la gestion des salles existantes.

Dès l'année prochaine : réhabilitation de la salle des sports en lui donnant un caractère polyvalent afin d'accueillir des manifestations culturelles.

SERVICES À LA POPULATION

Le Pôle Services est en préparation. Ce lieu sera destiné à accueillir les habitants afin de les accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

HABITAT POUR LES JEUNES

Un projet est à l'étude pour proposer une offre de logements aux jeunes actifs ainsi qu'une solution pour l'accueil des très jeunes enfants (0 – 3 ans).

Afin de mener à bien la réalisation de ces projets, nous avons procédé à un inventaire détaillé du patrimoine immobilier et foncier de la commune. L'objectif est d'élaborer un plan pluriannuel de réhabilitation de ce patrimoine afin de mieux organiser la répartition des services municipaux et d'optimiser l'accueil des associations.

Un premier séminaire de réflexion sur ce sujet s'est tenu le 17 juillet. Il sera suivi d'autres séminaires afin d'affiner notre réflexion.

Précision : Comme nous nous y étions engagés, le projet de construction du bâtiment administratif (35 Grand Rue) prévu par l'ancienne municipalité a été annulé. Nous l'avons jugé trop coûteux et inadapté. Cette décision ne retardera pas le projet de création d'une maison de santé, au contraire elle nous permettra de gagner du temps grâce à une solution plus simple et plus rapide.

Catherine Soria

Adjointe au maire dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires

Pour cette nouvelle mandature nous nous inscrivons dans une démarche de concertation afin de garantir une continuité avec le temps scolaire. Nous organiserons l'action communale dans le prolongement et en complémentarité des projets éducatifs de nos écoles tout en tenant compte des spécificités de notre territoire.

Il s'agit avant tout de coordonner un travail d'équipe où les collaborations sont multiples et parfois transverses :

- Les élus de la commune et les services,
- Les groupes scolaires,
- Les partenaires institutionnels,
- Les partenaires associatifs,
- Les élus des communes limitrophes.

LES MISSIONS DU SERVICE ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES :

Le service Enfance, jeunesse et affaires scolaires est une entité municipale qui regroupe les activités liées aux affaires scolaires, à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et extrascolaires (centres de loisirs) et à la petite enfance.

Constitué de professionnels, il est chargé de mettre en œuvre la politique éducative impulsée par les élus et de proposer un accompagnement optimal de l'enfant et de sa famille durant les différents âges de la vie.

Dernières vérifications avant le retour en classe du 22 juin. De gauche à droite : Catherine Soria, Marie-Catherine Lehuédé, Hélène Baslé (directrice service enfance, jeunesse et affaires scolaires) et Alexandra Jaffre (directrice du groupe scolaire Alain Boutle).

Retour sur les évènements passés :

- **Un retour en classe le 22 juin pour les élèves de nos écoles**

Nous avons travaillé en concertation avec la directrice du groupe scolaire Alain Boutle afin de mettre en place le nouveau protocole sanitaire.

Les salles de classes de l'école primaire ont été réorganisées afin de respecter la distanciation physique d'un mètre. À cet effet, l'école Alain Boutle a choisi de privilégier les bureaux existants d'une seule place, à la place des bureaux deux places.

En prévision de la rentrée de septembre, du fait de l'augmentation des effectifs sur certaines classes, la commune a investi dans l'achat de bureaux une place, afin de pouvoir accueillir tous les élèves dans le respect des règles sanitaires.

Le restaurant scolaire a également accueilli tous les élèves des écoles, publique et privée.

✻ Organisation du temps scolaire

Le retour à la semaine de 4 jours avait été identifié pendant la campagne comme une demande de la part des habitants. Celle-ci est tout naturellement devenue un engagement.

Pour information sur la communauté d'agglomération de Cap Atlantique, seule la commune de Mesquer avait maintenu la semaine de 4,5 jours.

Cette cohérence d'organisation du temps scolaire avec les communes limitrophes permettra de favoriser collaborations et mutualisations.

Lors du Conseil d'école du 4 juin 2020, les enseignants et les parents d'élèves se sont exprimés majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours. Cette décision a été entérinée par une délibération lors du conseil municipal du 15 juin.

Les nouveaux horaires pour la rentrée scolaire 2020/2021 seront les suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
  8h45 - 12h et 13h30 - 16h15

Les nouveaux horaires de l'accueil périscolaire seront :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
  7h30 - 8h30 et 16h15 - 18h30

Le temps d'interclasse (pause méridienne) constitué du temps de repas et de surveillance (cantine) s'effectuera de 12h à 13h30.

L'accueil de loisirs accueillera les enfants le mercredi de 7h30 à 18h30.

Dernier jour d'école au groupe scolaire Alain Boutle. Les enfants déguisés, pour certains d'entre eux, ont profité du beau temps pour pique-niquer.

Les évènements à venir :

✻ La commission Enfance, jeunesse et affaires scolaires se réunira le 26 août 2020

A l'ordre du jour de cette 1ère réunion :

- Conseil municipal des enfants
- Temps périscolaire
- Projet éducatif de territoire, plan mercredi et comité de pilotage
- Quelles solutions d'accueil pour les tout petits (0-3 ans) ?

Eric Moulié

Adjoint au maire en charge des domaines relatifs aux associations, au sport et loisirs ainsi qu'à la prévention et la sécurité des personnes et des biens

SÉCURITÉ

Pour une commune, la sécurité doit occuper une place centrale dans la définition d'une politique de prévention. Elle concerne avant tout, habitants et territoire.

Toute action doit être réfléchie en fonction du besoin des habitants et intégrer de nouvelles initiatives locales (la vigilance citoyenne en est un exemple).

Une prévention n'est possible que si elle améliore à la fois la sécurité et le cadre de vie. Elle ne peut être efficace qu'assortie de la présence d'une police municipale dissuasive, rassurante et équipée de matériel adapté.

La police municipale occupe une place de plus en plus importante au sein des communes en raison de la baisse constante des effectifs de gendarmerie et de police, elle reste de ce fait la seule police de proximité. Il implique donc aux communes d'organiser une gouvernance plus locale de leur sécurité.

Nos premières réalisations

- La mise en place d'une équipe de médiateurs sur le sentier côtier dont les premières missions ont consisté au respect des mesures barrières d'une part, et d'autre part, à sensibiliser et informer sur la préservation de l'environnement.

Marie-Catherine Lehuédé, maire et Eric Moulié, adjoint à la sécurité sont entourés d'agents de la police municipale et des médiateurs des plages au Port Saint-Michel.

- Le renforcement de la police municipale avec le recrutement de deux ASVP (agents de surveillance de la voie publique) pour la saison estivale.
- L'organisation de patrouilles pédestres au sein du bourg et des villages. Nous avons donné pour mission prioritaire aux agents de la police municipale d'aller à la rencontre des Batziennes et des Batziens, d'échanger, d'informer, de sensibiliser puis de prendre en compte toutes demandes, toutes problématiques, afin que ces dernières puissent être traitées dans les meilleurs délais.
- La mise en place d'une permanence sans rendez-vous tous les jeudis après-midi pour la prise en compte des problèmes individuels et sur rendez-vous les autres jours de la semaine

Éric Moulié, adjoint à la sécurité et la police municipale patrouillent à la rencontre des habitants des villages, ici à Kervalet.

À venir

- La création d'un réseau de citoyens relais constitué d'habitants volontaires.
- La mise en place du dispositif « Vigilance citoyenne », fondée sur le principe de solidarité et d'aide aux personnes vulnérables. Ce réseau permettra d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

SPORT ET ASSOCIATIONS

Personne ne peut remettre en cause l'importance du mouvement associatif. Il constitue un élément central du paysage humain et social. Dans notre commune, les associations occupent une place essentielle et contribuent à l'animation de la vie quotidienne dans les domaines les plus divers, tels que la culture, le sport, les loisirs, l'action caritative, la solidarité, l'aide aux personnes vulnérables, etc.

Les associations sont synonymes d'engagement bénévole et d'ouverture aux autres, où jeunes et moins jeunes découvrent le sens profond de la solidarité et du service.

Les relations entre les élus et les associations doivent être basées sur le respect et la confiance mutuelle. D'autant plus que certaines de nos associations agissent en complémentarité de l'action communale en proposant des services que la commune ne peut prendre en charge.

Nos premières réalisations

- La mise en place de permanences sans rendez-vous nous a permis de rencontrer un grand nombre de présidents d'association et de membres de leurs bureaux. Les échanges ont porté sur le partage de points de vue, l'expression de problématiques et la recherche de solutions.
- Le sujet du manque de salles municipales a été abordé à plusieurs reprises lors de nos rencontres. Un diagnostic rapide a été effectué sur l'état des salles, leurs capacités et leurs taux d'occupation.

Nous nous devons d'y répondre et de trouver des solutions pour chaque association en attendant la réhabilitation de la Salle des Fêtes et du complexe sportif.

Un forum annuel pour permettre à chaque association de présenter ses activités et ses actions aux habitants (ici à la salle des Fêtes, en septembre 2017).

Nos engagements

- Accompagner et soutenir concrètement les associations tout au long de l'année notamment en leur proposant des lieux de pratique et d'accueil adaptés à leurs activités,
- Rencontrer régulièrement les associations,
- Organiser un forum annuel des associations.

Françoise Coquard

Adjointe au maire en charge des domaines de l'action sociale, des affaires sociales et de la demande de logement

Batzienne de souche et de cœur, je suis très attachée à l'humain. Très impliquée localement et grâce à la confiance de Marie-Catherine et de l'équipe, je suis heureuse de pouvoir offrir un accueil et des services de qualité à travers le Centre communal d'action sociale pour les habitants de la commune. Disponible et à l'écoute, ma nature est d'échanger et d'accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin.

Premières réalisations

Pendant le confinement, nous avons constaté l'isolement de plusieurs habitants de Batz-sur-Mer. J'ai donc décidé que les premières semaines de ma prise de fonction seraient consacrées à deux actions prioritaires :

- La première a pris la forme d'une opération d'appels auprès de la population âgée de plus de 75 ans. Ainsi, six élus et agents s'organisent pour collecter leurs besoins :
  - Aide à domicile
  - Portage de repas
  - Portage de livres
  - Téléassistance…

Cette collecte d'informations nous permettra d'écrire un plan d'actions et de trouver en priorité des solutions personnalisées afin de répondre au plus près aux attentes de nos concitoyens.

- La seconde porte sur le registre communal des personnes isolées

A quoi sert le registre ?

Ce registre permet à la mairie d'apporter rapidement conseils et assistance à toute personne inscrite lors d'un événement particulier ou dans le cadre d'une situation de risque majeur (Covid-19, forte chaleur, submersions, inondations…).

Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

- Vous-même
- Votre représentant légal
- Un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante)

Qui peut figurer sur ce registre ?

- Personnes seules ou isolées
- Personnes vulnérables
- Personnes en situation de handicap

Comment s'inscrire ou se renseigner ?

En vous déplaçant à l'hôtel de ville ou en envoyant par courrier la fiche d'inscription ci-après à remplir :

Hôtel de ville - registre des personnes isolées
34 rue Jean XXIII - 44740 Batz-sur-Mer
Ou par mail à ccas@mairie-batzsurmer.fr
Ou par téléphone au 02 40 23 77 40

Pour tout changement concernant votre situation (entrée en résidence autonomie ou Ehpad, nouvelles coordonnées, déménagement, nouvelle composition du ménage, etc.), n'hésitez pas à contacter la commune.

Florent Champion (chargé d'accueil au CCAS) et Françoise Coquard.

Projets

A court terme, le Centre communal d'action sociale programmera des ateliers thématiques à destination des personnes de plus de 65 ans pour leur faciliter le quotidien (numérique, santé, activité physique…).

A moyen terme, j'ai à cœur de proposer une mutuelle communale afin de favoriser l'accès de nos concitoyens à une complémentaire santé.

Enfin, j'étudie actuellement un projet de création d'un Pôle services pensé comme un guichet unique d'informations sur la vie quotidienne pour les habitants. Il devra disposer d'un espace numérique accessible pour effectuer des démarches administratives avec l'aide d'agents formés. Il accueillera également la tenue de permanences d'associations sur l'énergie, l'habitat, l'emploi, la formation, la famille…

INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES

Je, soussigné(e) .....

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ *(obligatoire)*

Adresse précise : .....

.....

Demande à être inscrit(e) ou réinscrit(e) sur le registre.

Conditions de vie : ☐ seul(e) ☐ en couple ☐ en famille ☐ autre
☐ Personne reconnue inapte au travail
☐ Personne en situation de handicap

Êtes-vous suivi ?
- par le CCAS ? Oui ☐ Non ☐
- par un autre service social ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel : .....

Bénéficiez-vous ?
- d'un service d'aide à domicile : Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel : .....
- d'un service de téléassistance : Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel : .....
- d'un service de portage de repas : Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel : .....

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1-Nom-Prénom : .....
Lien avec la personne : .....
Tél. : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Tél. : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

2-Nom-Prénom .....
Lien avec la personne : .....
Tél.: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Tél.: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Fiche remplie par :
☐ L'intéressé(e) ☐ Tierce personne (préciser ci-dessous)

Nom : ..... Prénom : ..... Lien avec la personne : .....

Date : _ _ / _ _ / _ _ Signature

NOUVEAU SERVICE !

Pour les personnes isolées, la nouvelle municipalité envisage un service de portage de livres à domicile, sur l'initiative des agents de la médiathèque et ce, à partir de septembre 2020.

Souhaitez-vous bénéficier d'un service de portage de livres, CD, DVD par la médiathèque Francine Caron de la commune ?

Oui ☐ Non ☐

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Tél. : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Michel Kerdoncuff

Adjoint au maire aux finances, aux ressources humaines, à la coordination générale, aux travaux et à la voirie, à l'économie de compétence communale (commerce, artisanat)

Les finances constituent un sujet de grande attention avec une obligation d'équilibre des comptes bien sûr, mais également un impératif de juste utilisation des fonds publics, ceci en cohérence avec les besoins des Batziennes et des Batziens.

Mes priorités sont, d'une part, d'acquérir une parfaite maîtrise des dossiers importants notamment sur les finances locales, et d'autre part, d'être à l'écoute des acteurs économiques locaux et porteurs de projets, surtout dans le contexte de grande incertitude que nous connaissons actuellement.

Je veux renforcer la dynamique commerciale en apportant un soutien et un accompagnement concret aux porteurs de projets. Je m'engage à faciliter leur mise en contact avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat ainsi qu'avec Cap Atlantique. Je souhaite voir notre petite cité de caractère étoffer ses commerces et ses services de proximité, ce qui représente un enjeu majeur pour l'attractivité et la vie à l'année dans notre commune.

Nous organiserons dans un avenir très proche des travaux plus collectifs avec les forces économiques que nous réunirons en commission et en groupes de travail.

Nos premières réalisations

- L'envoi d'un courrier aux acteurs économiques de la commune pour leur faire savoir que nous étions à leur écoute et résolument engagés à leurs côtés ; c'est une invitation à reprendre le chemin de la Mairie, qui doit être une maison ouverte.
- Une permanence sans rendez-vous en mairie le jeudi matin de 9h à 12h. Il s'agit de proposer à toute personne qui le souhaite un moment privilégié d'échange et d'écoute.

Michel Kerdoncuff, accompagne les porteurs de projets aux côtés des partenaires économiques et institutionnels locaux et fait en sorte que la commune soutienne les acteurs économiques dans leur dynamique commerciale.

www.arnauddrean.com

Prad Velin, située en bordure des marais salants, est l'une des zones artisanales de la commune de Batz-sur-Mer qui regroupe plusieurs corps de métier.

Actualités économiques

La vie économique évolue régulièrement. On vous dit tout sur les dernières ouvertures et les changements :

- Création d'un service de restauration à emporter **Chez Krystel Le temps d'une pizza**, route de Bérigo.
  Commande sur place ou par téléphone au 06 12 09 26 94
  Ouvert de 18h à 22h30 (fermé le lundi).
- Installation d'un service de conciergerie **Clic Conciergerie**, services d'intendance et de conciergerie pour les résidences secondaires ou de vacances.
  7j/7 et de 7h à 21h.
  Tél. 02 53 19 12 1 - clic-conciergerie.fr
- Changement de propriétaire à **La Salina** pizzéria, restaurant
  6 place du Garnal.
  Ouvert 7j/7, midi et soir.
  Réservation au 02 40 23 95 24.
- Changement de gérance à **Mimi la frite**, snack (fish & chips, accras, samoussas)
  4 rue Jean XXIII.
  Commande au 07 68 52 06 95.
- Changement de gérance à **Coccimarket**, supérette
  1 rue Jean XXIII.
  Ouvert 7j/7.

État-civil

NAISSANCES

- Nawel AOUICHAT *née le 14 novembre 2019*
- Arthur BOURRET DUMAS *né le 3 décembre 2019*
- Chayanne PICAUD *né le 15 janvier 2020*
- Gaspard LOLIERO *né le 23 janvier 2020*
- Victoria GROSSEAU *née le 29 janvier 2020*
- Romy CHEDMAIL LE BONHOMME *née le 5 février 2020*
- Gustave COSTE *né le 17 mars 2020*
- Marcel KERNEUR *né le 27 mars 2020*
- Romy CLÉMENT *née le 30 mai 2020*
- Milo TOUGERON *né le 20 juin 2020*

MARIAGE

- Daniel ELOY et Michèle RODIGUES *le 4 juillet 2020*

DÉCÈS

- Claude BRÉHAUT *décédé le 8 novembre 2019*
- Jeanne LAFONTAINE *décédée le 18 novembre 2019*
- André BOTHOREL *décédé le 20 novembre 2019*
- Olivier GÉLU *décédé le 29 novembre 2019*
- Germaine GOLSTEIN VADIER *décédée le 15 janvier 2020*
- Daniel GOURET *décédé le 20 janvier 2020*
- Jeannine SVINAREFF veuve EPP *décédée le 22 janvier 2020*
- Anne-Marie LE RESTE veuve LE FALHER *décédée le 1er février 2020*
- Nicole BERTHO veuve JULIO *décédée le 7 février 2020*
- Annick NICOL veuve BOURDINC *décédée le 4 mars 2020*
- Dominique ADNIN *décédée le 5 mars 2020*
- Joseph HUBERT *décédé le 7 mars 2020*
- Gaëlle BRASSEUR *décédée le 11 mars 2020*
- Jacques THOBY *décédé le 9 mars 2020*
- Marie Thérèse TROADEC veuve DELGENDRE *décédée le 16 mars 2020*
- Daniel RELLO *décédé le 14 mars 2020*
- Marie-Thérèse MAINGUY épouse GÉNIN *décédée le 19 mars 2020*
- Ginette MICHELON veuve HALLARD *décédée le 4 avril 2020*
- Guy SYLVESTRE *décédé le 9 avril 2020*
- Suzanne GARCIA veuve VIART *décédée le 10 avril 2020*
- Geneviève MAZOYHIÉ veuve JOUAN *décédée le 26 avril 2020*
- Huguette COUËRY veuve MULLER *décédée le 20 mai 2020*
- Loïc LE BARZE *décédé le 22 mai 2020*
- Christiane LE PRIOL veuve LECALLO *décédée le 25 mai 2020*
- Yves MATHIEU *décédé le 29 mai 2020*
- Yvonnick ANQUETIL *décédé le 6 juin 2020*
- Dominique GLÉMIN *décédée le 14 juin 2020*
- Renée DROUILLET veuve LEBERRE *décédée le 20 juin 2020*
- Guy CROIZET *décédé le 23 juin 2020*
- Suzanne DERCKEL veuve VAN MOSSEVELDE *décédée le 24 juin 2020*

Résultats des élections municipales

1ER TOUR – DIMANCHE 15 MARS

	B1	B2	B3	TOTAL BUREAUX	% (Total : suffrages exp. x 100)
Réussir Batz et ses villages	142	146	150	438	33,01%
Vivons Batz demain	273	324	293	890	67,07%
Bulletins nuls	15	10	12	37	2,63%
Bulletins blancs	11	12	18	41	2,92%
Votants (enveloppes et bulletins sans enveloppes trouvés dans l'urne)	440	492	473	1 405	50,78%
Suffrages exprimés (votants - nuls- blancs)	414	470	443	1 327	47,96%

- **Inscrits** : 2 943
- **Nuls - Blancs** : 78
- **Votants** : 1 405
- **Suffrages exprimés** : 1 327
- **Abstention** : 52,26%

Numéros utiles

Urgences ✓ 112
Pompiers ✓ 18
Urgences en mer ✓ 196
Médecins de garde ✓ 116/117

HÔTEL DE VILLE
34, rue Jean XXIII
✓ Tél. 02 40 23 92 25
mairie@mairie-batzsurmer.fr
www.batzsurmer.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, samedi de 9h à 12h.

SERVICES URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES
1, rue de Kerbouchard
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h. Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin. Ouvert le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Service Urbanisme :
✓ Tél. 02 40 23 56 01

Secrétariat Services Techniques :
✓ Tél. 02 40 23 56 00

CCAS
34, rue Jean XXIII
✓ Tél. 02 40 23 92 25
Accueil sur RDV

GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE
Rue Alain Boutle :
✓ Tél. 02 40 23 92 58
Restaurant Scolaire :
✓ Tél. 02 40 23 90 29

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-MARIE/ SAINT-PIERRE
Rue de Trémondais
✓ Tél. 02 40 23 92 16

OFFICE DU TOURISME
25, rue de la Plage
✓ Tél. 02 40 23 92 36
www.ot-batzsurmer.fr
office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr

ESPACE JEUNES «LA HURLETTE»
Impasse la Hurlette
✓ Tél. 02 40 23 18 36
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS
Rue Vaucourt-Singer
✓ Tél. 02 40 23 99 57
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)
Permanence les lundis de 9h à 12h30
✓ Tél. 02 40 23 89 60

MÉDIATHÈQUE
11, rue de la Plage
✓ Tél. 02 40 23 89 51
mediatheque@mairie-batzsurmer.fr
mediatheque.batzsurmer.fr

DÉCHETTERIE
Route de Saint-Nudec
✓ Tél. 02 40 23 87 76
Tous les jours sauf dimanche et jours fériés.
Du 16 septembre au 14 juin de 9h à 12h.
Du 15 juin au 15 septembre de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Plans et jours de collecte :
www.cap-atlantique.fr

EAU POTABLE
Sepig Dépannage / Urgences 24h /24
Fuite, coupure d'eau, incident sur réseau public
✓ Tél. 02 44 68 20 09

Informations Consommateurs
✓ Tél. 02 44 68 20 01

EAUX USÉES
Assainissement Presqu'île de Guérande (conduites d'eau potable et eaux usées) :
✓ Tél. 02 51 76 02 67
(Astreinte 24h/24)

Informations Consommateurs
✓ Tél. 02 51 76 02 67

POLICE MUNICIPALE
1, rue de Kerbouchard
✓ Tél. 02 40 23 91 99

GENDARMERIE
20, avenue Henri Becquerel au Croisic
✓ Tél. 02 40 23 00 19
(Incendie, accident, jour et nuit)

TRÉSOR PUBLIC
1, allée du Parc de Mesemena
CS. 2113 - 44502 La Baule Cedex
✓ Tél. 02 51 75 07 77

RELAIS POSTE
Maison de la presse
1 rue Pasteur
✓ Tél. 02 40 23 92 27

EDF-GDF LA BAULE
✓ Dépannage Gaz :
0 810 433 444
✓ Dépannage électricité :
0 810 333 044

CULTE
Presbytère de Batz-sur-Mer
✓ Tél. 02 40 23 90 22
www.saint-yves-de-la-cotenantes.cef.fr

REFUGE POUR ANIMAUX
(Kerdino à Guérande)
Accueil du lundi au samedi de 14h à 18h.
✓ Tél. 02 40 53 08 21

CAF
✓ 0 810 25 44 10
(N° azur - prix d'un appel local)
Se munir de son numéro d'allocataire ou www.caf.fr, rubrique mon compte.

CPAM SAINT-NAZAIRE
28, avenue Suzanne-Lenglen
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 et 17h.
Accueil sur rendez-vous de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h ou
www.ameli.fr
✓ Tél. 36 46

SILÈNE
✓ Tél. 02 53 48 44 44

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS
Le Pouliguen
✓ Tél. 02 44 76 59 40

ESPACE DOMICILE
✓ Tél. 02 40 22 95 50

MISSION LOCALE
(Aide à l'emploi des 16/25 ans)
2, rue Louis Eon à Guérande
✓ Tél. 02 40 42 96 76

SANTÉ
CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soin)
Hôpital intercommunal de la Presqu'île - Avenue Pierre de la Bouexière à Guérande
Le soir de 20h à 22h30, le samedi de 16h à 22h, le dimanche de 9h à 13h et de 16h à 22h.

Médecin
Dr Gavelle - 7, rue du 19 Mars 1962
44740 Batz-sur-Mer
✓ Tél. 02 40 23 70 70

MÉDIAS LOCAUX
Presse Océan : Didier Melck
✓ Tél. 06 22 80 07 58
didier.melck.p.o@gmail.com

Ouest France : Christophe Douay
✓ Tél. 06 82 84 48 98
christophe.douay9@orange.fr

Écho de la Presqu'île :
Jean-Pierre Ricordel
✓ Tél. 02 40 42 48 19
✓ ou 06 03 59 41 85
jean-pierre.ricordel@orange.fr